L’Europe et les missions régaliennes de l’État

Respectable Loge, Les Démophiles, Orient de Tours, Région 5

Mots-clefs : ONU, Paix, Progrès social

Les fondements de la construction Européenne ont une triple vocation : la paix, le développement économique et le progrès social.

Il s’agissait d’établir des politiques communes des pays de la zone par transfert de compétences des États membres dans des domaines prévus par le traité en matière d’agriculture, de transport, de commerce, de monnaie.

La construction Européenne suppose une dualité de la puissance publique au niveau national et Européen et la mise en commun de certaines compétences

L’UE dispose :

de compétences exclusives (dont la politique monétaire de la zone Euro)

de compétences partagées (dont politique sociale, environnementale et de santé publique)

de compétences d’appui (dont l’amélioration de la santé ,l’industrie)

Force est de constater qu’au fil du temps le pouvoir régalien des États a été souvent par nécessité confronté au principe de subsidiarité en particulier en matière financière (la création de monnaie par la BCE) et de la mise en place des règles de convergences qui s’imposent normalement aux États membres.

Le constat :

Depuis le lancement de la Communauté Européenne, son périmètre a changé, l’environnement politique, économique, social, environnemental a été profondément bouleversé.

D’un monde bipolaire dominé par la compétition Est Ouest et des prémices d’une gouvernance mondiale du type ONU OMC OMS, OIT, nous assistons à l’émergence des Démocratures, à la désintégration du multilatéralisme et des institutions internationales, au réchauffement planétaire au flux migratoires.

L’élargissement de la communauté rend d’autant plus compliqué la cohérence des réponses politiques à apporter à ces questions

-l’harmonisation fiscale qui doit réduire la concurrence entre les États de la zone

-la protection sociale dans un model « d’État providence » qui pourrait devenir l’objectif a atteindre pour l’ensemble des États membres.

-une diplomatie représentative d’une stratégie européenne de représentation et de défense.

-les droits de l’homme dont la liberté de la presse, l’égalité H/F,,la protection numérique.

-une gestion cohérente des flux migratoires

-la lutte contre le réchauffement planétaire

Autant de sujets qui nécessitent une approche cohérente et homogène pour lesquels le principe de subsidiarité semble naturellement s’imposer aux différents États membres. La crise sanitaire que nous traversons se transformera en une crise économique et sociale sans précédent, elle justifie pleinement une réponse concertée, cohérente et solidaire des pays de la zone pour apporter des réponses adaptées en matière de réindustrialisation, d’autonomie sanitaire, de soutien financiers aux pays les plus touchés.

Aucun de ces sujets pris individuellement ne peut trouver de réponse satisfaisante sans un traitement collectif qui nécessite que chaque Etat accepte de déléguer une partie de ses pouvoirs régaliens par adhésion à des valeurs communes qu'il est indispensable de redéfinir et d'affirmer.

Propositions

-Définir clairement un nouveau projet d'Union au regard des défis à relever. Permettre ainsi aux peuples des différentes nations de l'UE de s'exprimer sur le type d'UE qu'ils souhaitent : Europe fédérale ou Europe des Nations !

-Revoir le mode d'élection au Parlement européen en intégrant des représentants nationaux et des représentants de listes transnationales.

-Octroyer plus de pouvoirs régaliens à l'UE en lui donnant la capacité de coordonner une défense européenne en lieu et place de l'OTAN

-Présence de l'Europe au Conseil de sécurité de l'ONU (la France pourrait déléguer son siège à un représentant de la diplomatie européenne)